



RÉUNION DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ

SÉANCE DU MERCREDI 04 MARS 2015

*_*_*_*

| |
|-----------------------------------|
| <p>RELEVÉ DE DÉCISIONS</p> |
|-----------------------------------|

Présents : Roger LAURENS, Jean-Pierre GABEL, Stéphane MALET, Régis BAYLE, Hubert BARBADO, Joël CORBIN, Martine VOLLE-WILD, Bernard POUJOL, Claude MARTIN, Alain DURAND, Jean-Marie BRUNEL, Francine ARBUS, Jean-Michel DERICK, Roland CANAYER, Christian CHATARD, Hélène PRADEILLES, Daniel CARRIERE, Gérard SEVERAC, Martine DURAND, Patrick DARLOT, Daniel FAVAS (suppléant), Sophie ALAZARD, Sylvie ARNAL, Laurence AUDREN, Clémence BOISSON, Alessandro COZZA, Anne DENTAN, Eric DOULCIER, Anne-Laure GARRIGUES, Lionel GIROMPAIRE, Pascal GOETZINGER, Christian LANGET, Pierre MULLER, Denis SAUVEPLANE, Gérald GERVASONI, Nicole GROS, Pascaline DRUYER, Laurent PONS.

Excusés : Marie-Renée LAURENT, Jean-Claude GONZALEZ-TRIQUE, Thierry FINIELS.

Absent : Jean BOULET.

Procurations : Marie-Renée LAURENT à Roland CANAYER, Thierry FINIELS à Gérald GERVASONI.

Secrétaire de séance : Clémence BOISSON.

01 - DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE 2015 DU BUDGET GENERAL

Rapporteur : Roland CANAYER

Monsieur le Président rappelle au Conseil de Communauté les dispositions de la loi du 06 février 1992 sur l'Administration Territoriale de la République qui fait état de l'obligation dans les deux mois avant le vote du Budget Primitif, de tenir au sein du Conseil de Communauté, un Débat d'Orientation Budgétaire.

Le Conseil de Communauté, après discussion, prend acte de la tenue du Débat d'Orientation Budgétaire.

APPROUVE le projet proposé.

AUTORISE le Président ou son représentant à signer les actes nécessaires.

02 - DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE 2015 DU BUDGET ABATTOIR

Rapporteur : Roland CANAYER

Monsieur le Président rappelle au Conseil de Communauté les dispositions de la loi du 06 février 1992 sur l'Administration Territoriale de la République qui fait état de l'obligation dans les deux mois avant le vote du Budget Primitif, de tenir au sein du Conseil de Communauté, un Débat d'Orientation Budgétaire.

Le Conseil de Communauté, après discussion, prend acte de la tenue du Débat d'Orientation Budgétaire.

APPROUVE le projet proposé.

AUTORISE le Président ou son représentant à signer les actes nécessaires.

03 – CREATION D'UNE REGIE DE RECETTES POUR LA COMEDIE DES CEVENNES

Rapporteur : Roland CANAYER

Monsieur le Président rappelle au Conseil de Communauté que la Communauté de Communes organise la Comédie des Cévennes à Montpellier les 13 et 14 mars 2015.

Dans le cadre de cette manifestation, il est proposé de mettre à disposition deux sortes d'emplacement pour les exposants.

Il convient donc de créer une régie de recettes pour l'encaissement des emplacements et de nommer des régisseurs.

Il convient également de fixer les tarifs à appliquer :

| Emplacement | PRIX EN EURO |
|----------------------|--------------|
| 1,5 mètres linéaires | 100 € |
| 3 mètres linéaires | 200 € |

Le Conseil de Communauté, après délibération, et à l'unanimité,

DECIDE de créer une régie de recettes.

APPROUVE les tarifs proposés.

AUTORISE le Président ou son représentant à signer l'ensemble des actes nécessaires.

04 – MODIFICATION DE LA REGIE DE RECETTES CARTO GUIDE DE NAVACELLES

Rapporteur : Roland CANAYER

Monsieur le Président rappelle au Conseil de Communauté qu'une régie de recettes intitulée « Carto Guide de Navacelles » a été créée le 07 décembre 2011. Il est proposé de modifier l'intitulé de cette régie en la nommant « Produits évènementiels ».

En effet, il est proposé de vendre également le DVD du film « Les Chercheurs d'Eau du Causse de Blandas ».

Il convient donc de modifier la régie de recettes pour l'encaissement de la vente de ces deux produits. Ils seront vendus à l'Office de Tourisme des Cévennes Méridionales par des agents de la Communauté de Communes qui seront nommés régisseurs.

Il convient également de fixer les tarifs à appliquer :

| | PRIX EN EURO |
|---|--------------|
| Carto Guide des Causses et des Gorges de la Vis | 5 € |
| DVD du film « Les Chercheurs d'Eau du Causse de Blandas » | 5 € |

Le Conseil de Communauté, après délibération, et à l'unanimité,

MODIFIE l'intitulé de la régie de recettes Carto Guide de Navacelles en « Produits évènementiels ».

APPROUVE les tarifs proposés.

AUTORISE le Président ou son représentant à signer l'ensemble des actes nécessaires.

05 - COMEDIE DES CEVENNES EDITION 2015 - DEMANDES D'AIDES FINANCIERES

Rapporteur : Roland CANAYER

En 2009, 2010 et 2011, les élus du Pays Aigoual Cévennes Vidourle avaient organisé à Montpellier une grande manifestation de promotion intitulée « la Comédie des Cévennes ». La Communauté de Communes du Pays Viganais avait participé activement à cet évènement.

Cette année encore, les élus souhaitent montrer aux habitants de Montpellier une vitrine contemporaine et dynamique des Cévennes, mettre en valeur les richesses et les savoir-faire du territoire. Le concept de cet évènement sur 2 jours avec une nocturne, sera axé autour de 3 thèmes : « terroir », « tourisme et pleine nature » et « savoir-faire ».

La Comédie des Cévennes renforce les actions de soutien au développement économique et touristique impulsées sur notre territoire, ainsi qu'un soutien aux producteurs agricoles, prestataires touristiques, et aux entreprises artisanales.

Cette année, la Communauté de Communes du Pays Viganais portera le projet administrativement et en terme de logistique. Le budget prévisionnel de cet évènement est de 39 000 € TTC. Il est proposé de solliciter les aides financières auprès du Conseil Régional Languedoc Roussillon, du Conseil Général du Gard, du Conseil Général de l'Hérault et du Parc National des Cévennes selon le plan de financement suivant :

| | MONTANT TTC |
|-------------------------------|-------------|
| Coût total | 39 000 € |
| Conseil Régional | 15 000 € |
| Conseil Général du Gard | 9 000 € |
| Conseil Général de l'Hérault | 5 000 € |
| PNC | 1 000 € |
| Recettes (vente emplacements) | 1 500 € |
| Autofinancement | 7 500 € |

Le Conseil de Communauté, après délibération, et à l'unanimité,

APPROUVE l'organisation de la Comédie des Cévennes édition 2015.

DECIDE de solliciter les aides nécessaires à la réalisation de cet évènement auprès du Conseil Régional Languedoc Roussillon, Conseil Général du Gard, Conseil Général de l'Hérault et du Parc National des Cévennes.

AUTORISE le Président ou son représentant à signer l'ensemble des actes nécessaires.

INFORMATIONS RELATIVES A L'EXERCICE DE LA DELEGATION DE POUVOIRS ACCORDEE AU PRESIDENT

Rapporteur : Roland CANAYER

Vu la délibération du 29 avril 2014 donnant délégation au Président.

Monsieur le Président informe les Conseillers des décisions, des arrêtés et des marchés signés entre le 15 novembre 2014 et le 20 février 2015 dans le cadre de ses délégations, dans le tableau ci-après :

Décisions :

14DEC014 : Décision portant l'institution d'une régie de recettes exceptionnelle pour la vente d'ouvrages par la Médiathèque Intercommunale du Pays Viganais.

14DEC015 : Décision approuvant l'ouverture d'une ligne de trésorerie avec le Crédit Agricole du Languedoc pour un montant de 300 000,00 €.

14DEC016 : Décision approuvant la réalisation d'un emprunt auprès de la Caisse Régionale du Crédit Agricole pour un montant de 500 000,00 €.

14DEC017 : Décision approuvant la signature d'un avenant à la convention de gestion totale d'appareils distributeurs automatiques de boissons et denrées alimentaires avec la société Alès Distribution Automatique.

14DEC018 : Décision approuvant la signature d'un contrat de prestation de services de découpe de carcasses bovines, porcines, ovines et caprines, la dépouille, l'éviscération, la boyauderie, et la remise des carcasses pour l'Aïd El Ada avec Monsieur DELPIROU Joël sur le Budget de l'Abattoir.

14DEC019 : Décision approuvant la signature d'un contrat de prestation de services d'abattage avec la S.C.E.A. Domaine du Luc représenté par Monsieur ESTEVE sur le Budget de l'Abattoir.

14DEC020 : Décision approuvant la signature d'une convention d'audit et de conseil en ingénierie financière pour les dotations avec la société CTR.

15DEC001 : Décision portant signature d'un avenant à la convention de renouvellement d'un bail de 3 ans avec l'Etat pour l'Hôtel des Finances.

Arrêtés :

14ARR016 : Interdiction d'utilisation des 2 stades Intercommunaux Brun d'Arre et stade Annexe.

14ARR017 : Utilisation du stade Intercommunal Brun d'Arre et du stade Annexe.

14ARR018 : Interdiction d'utilisation des 2 stades Intercommunaux stade Brun d'Arre et stade Annexe.

14ARR019 : Utilisation du stade Intercommunal Brun d'Arre et du stade Annexe.

Marchés :

Entre le : **15/11/14** et **20/02/15**

Service : **MARCHES PUBLICS**

| <i>Affaire/Dos Lot</i> | <i>Contrat</i> | <i>Délibér. (Engag.)</i> | <i>Objet de l'affaire Désignation du lot</i> | <i>Entreprise Titulaire</i> | <i>Montant Notifié ht</i> | <i>Date Notific.</i> |
|---|----------------|------------------------------|---|--|---|--------------------------|
| 14FO006/1 | 14FO006 | 29/04/14 | ACHAT ET LIVRAISON DE PRODUITS D'HYGIENE ET D'ENTRETIEN | IGUAL Ets 34750 VILLENEUVE LES MAGUELONE | 8 000,00 € maximum par an durée 3 ans | 01/01/15 |
| 14SE006/1 | 14SE006 | 29/04/14 | BATIMENTS INTERCOMMUNAUX - VERIFICATION ET MAINTENANCE MATERIEL INCENDIE | SLMI 34670 BAILLARGUES | 1 500,00 € Maximum par an durée 3 | 06/01/15 |
| 14SE007/1 | 14SE007 | 29/04/14 | PRESTATIONS DE NETTOYAGE DES SURFACES VITREES DES BATIMENTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES | ATRY S SERVICES 30120 LE VIGAN | 2 656,00 € par an durée 3 ans | 23/01/15 |
| 14SE009/1 1 | 14SE009A | 29/04/14 | MARCHES D'ASSURANCES POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES ET LE SIVOM INTERCANTONAL DU PAYS VIGANAIS RESPONSABILITE CIVILE & RISQUES ANNEXES | SMACL 79031 NIORT CEDEX 9 | 6 736,88 € par an durée 5 ans | 14/01/15 |
| 14SE009/1 2 | 14SE009B | 29/04/14 | MARCHES D'ASSURANCES POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES ET LE SIVOM INTERCANTONAL DU PAYS VIGANAIS FLOTTE VEHICULES ET RISQUES ANNEXES | SMACL 79031 NIORT CEDEX 9 | 7 226,02 € par an durée 5 ans | 14/01/15 |
| 14SE012/1 | 14SE012 | 24/04/14 | PLATEFORME DE FORMATION - ENTRETIEN INSTALLATIONS DE CHAUDIERES BOIS | ABASSI Lionel 30120 BREAU ET SALAGOSSE | 4 972,80 € par an durée 3 ans | 19/01/15 |
| 14SE013/1 | 14SE013 | 29/04/14 | BATIMENTS INTERCOMMUNAUX - ENTRETIEN DES INSTALLATIONS DE CLIMATISATION | POLE ENERGIE SARL 30120 LE VIGAN | 3 020,00 € par an durée 3 ans | 21/01/15 |
| 14SE014/1 | 14SE014 | 29/04/09 | BATIMENTS INTERCOMMUNAUX - DERATISATION - DESINSECTISATION | RASTOP ETS 34190 GANGES | 1 355,00 par an durée 3 ans | 29/12/14 |
| 14SE015/1 | 14SE015 | 29/04/14 | MARCHE DE PRESTATIONS TOPOGRAPHIQUES ET DE GEOMETRE | BARBAROUX-BOTTRAUD 30120 LE VIGAN | 8 000,00 € maximum par an durée 3 ans | 07/01/15 |
| 14SE016/1 | 14SE016 | 29/04/14 | BATIMENTS INTERCOMMUNAUX - ENTRETIEN DES INSTALLATIONS DE CHAUFFAGE | ABASSI Lionel 30120 BREAU ET SALAGOSSE | 1 181,00 € par an durée 3 ans | 21/01/15 |
| 14TR006/1 | 14TR006 | 29/04/14 | PISCINE INTERCOMMUNALE - CREATION D'UN BASSIN TAMPON | JARDINERIE DE LA SOURCE 30120 AVEZE | 32 180,82 | 04/12/14 |
| TOTAUX HORS CONTRATS A BONS DE COMMANDE | | | | | 50 154,72 | |
| TOTAUX DES CONTRATS A BONS DE COMMANDE | | | | | 98 000,00 | |

Le Conseil de Communauté prend acte du compte rendu considéré ci-dessus.

REMERCIEMENTS

| NOM | MOTIFS |
|--|--|
| Union des Professionnels du Pays Viganais (UPV) | Pour la Foire de la Pomme et de l'Oignon. |
| Tennis de Table en Pays Viganais | Pour les travaux effectués dans la salle située à Saint Euzéby. |
| Comité Mémoire du Pays Viganais 1914-1918 | Pour le soutien moral et matériel apporté en 2014 aux manifestations du Comité Mémoire. |
| Centre de Gestion de la Fonction Publique du Gard | Pour la mise à disposition d'une salle et de matériel lors de l'organisation d'une journée de travail avec les assistants et conseillers de prévention du secteur. |
| Vélo Club Mont Aigoual Pays Viganais | Pour les différentes aides techniques et financières accordées au cours de l'année 2014. |
| Comité du Gard de Handball | Pour la mise à disposition de la Halle aux Sports pour l'organisation d'un stage de Handball. |
| Association des Parents d'Elèves de l'Ecole Saint Pierre | Pour le soutien régulier à l'association et la remise d'un lot pour le loto annuel. |
| Mairie de Saint Bresson | Pour le soutien de la CCPV lors de la restauration de l'Eglise du village. |

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président lève la séance à 19h30, et Monsieur Hubert BARBADO Maire d'Avèze, invite l'Assemblée à prendre le verre de l'amitié.